

La Société Grand Village inc.

États financiers
Au 31 octobre 2022

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
La Société Grand Village inc.,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **LA SOCIÉTÉ GRAND VILLAGE INC.** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 octobre 2022, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 octobre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada
Le 23 janvier 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A139309

La Société Grand Village inc.

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 octobre

2022

2021

	Fonds général d'adminis- tration	Fonds d'immobi- lisations corporelles	Total	Total
PRODUITS				
Subventions (annexe A)	537 441 \$	- \$	537 441 \$	363 716 \$
Activités de financement (annexe B)	45 756	-	45 756	-
Produits divers (annexe C)	552 699	35 461	588 160	551 248
	1 135 896	35 461	1 171 357	914 964
CHARGES				
Frais d'exploitation (annexe D)	645 649	-	645 649	544 110
Frais d'occupation (annexe E)	192 331	75 285	267 616	252 538
Frais d'administration (annexe F)	48 228	-	48 228	55 486
Activités de financement	6 891	-	6 891	-
Frais financiers (annexe G)	51 523	-	51 523	69 602
	944 622	75 285	1 019 907	921 736
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES ÉLÉMENTS	191 274	(39 824)	151 450	(6 772)
AUTRES ÉLÉMENTS				
Gain sur cession d'une immobilisation corporelle	-	3 500	3 500	-
Subvention dans le cadre du programme Subvention salariale d'urgence du Canada	-	-	-	224 026
Fonds d'urgence pour l'appui communautaire	-	-	-	30 517
	-	3 500	3 500	254 543
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	191 274 \$	(36 324) \$	154 950 \$	247 771 \$

La Société Grand Village inc.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

Pour l'exercice terminé le 31 octobre

	Fonds général d'adminis- tration	Fonds d'immobi- lisations corporelles	Fonds de la campagne de financement	Fonds de prévoyance	Total
SOLDE au 31 octobre 2020	329 694 \$	689 205 \$	37 102 \$	- \$	1 056 001 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	356 474	(108 703)	-	-	247 771
Virements interfonds	(21 039)	22 897	(1 858)	-	-
SOLDE au 31 octobre 2021	335 435	(85 806)	(1 858)	-	247 771
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	665 129	603 399	35 244	-	1 303 772
Virements interfonds	191 274	(36 324)	-	-	154 950
Affectations internes (note 12)	(106 711)	141 955	(35 244)	-	-
	(150 000)	-	-	150 000	-
SOLDE au 31 octobre 2022	(65 437)	105 631	(35 244)	150 000	154 950
	599 692 \$	709 030 \$	- \$	150 000 \$	1 458 722 \$

La Société Grand Village inc.

BILAN

Au 31 octobre

2022

2021

	Fonds général d'adminis- tration	Fonds d'immobi- lisations corporelles	Fonds de prévoyance	Élimination	Total	Total
ACTIF						
ACTIF À COURT TERME						
Encaisse	587 066 \$	- \$	- \$	- \$	587 066 \$	519 334 \$
Créances (note 3)	53 893	-	-	-	53 893	14 850
Créances interfonds, sans intérêts	-	-	150 000	(150 000)	-	-
Intérêts courus à recevoir	-	18 115	-	-	18 115	25 548
Subventions à recevoir (note 4)	66 911	-	-	-	66 911	168 432
Dons à recevoir (note 5)	164 188	-	-	-	164 188	105 000
Stocks	1 621	-	-	-	1 621	641
Aides financières à recevoir échéant au cours du prochain exercice (note 6)	-	266 727	-	-	266 727	336 104
	873 679	284 842	150 000	(150 000)	1 158 521	1 169 909
AIDES FINANCIÈRES À RECEVOIR (note 6)	-	350 409	-	-	350 409	617 136
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	-	3 243 795	-	-	3 243 795	3 351 652
	873 679 \$	3 879 046 \$	150 000 \$	(150 000) \$	4 752 725 \$	5 138 697 \$

La Société Grand Village inc.

BILAN (suite)
Au 31 octobre

2022 2021

	Fonds général d'adminis- tration	Fonds d'immobi- lisations corporelles	Fonds de prévoyance	Élimination	Total	Total
PASSIF						
PASSIF À COURT TERME						
Dettes de fonctionnement (note 9)	97 683 \$	37 210 \$	- \$	- \$	134 893 \$	105 783 \$
Dettes interfonds, sans intérêts	150 000	-	-	(150 000)	-	-
Produits reportés	-	-	-	-	-	20 044
Subvention reportée	26 304	-	-	-	26 304	7 842
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 10)	-	306 761	-	-	306 761	406 701
	273 987	343 971	-	(150 000)	467 958	540 370
DETTE À LONG TERME (note 10)	-	487 802	-	-	487 802	795 096
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 11)						
	-	2 338 243	-	-	2 338 243	2 499 459
	273 987	3 170 016	-	(150 000)	3 294 003	3 834 925
SOLDES DE FONDS	599 692	709 030	150 000	-	1 458 722	1 303 772
	873 679 \$	3 879 046 \$	150 000 \$	(150 000) \$	4 752 725 \$	5 138 697 \$

ÉVENTUALITÉ ET ENGAGEMENTS (notes 13 et 14)

Pour le conseil d'administration :

 , administrateur

 , administrateur

La Société Grand Village inc.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 octobre

2022

2021

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	154 950 \$	247 771 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	236 501	277 768
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(161 216)	(181 511)
Gain sur cession d'une immobilisation corporelle	(3 500)	-
	<u>226 735</u>	<u>344 028</u>
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	<u>20 067</u>	<u>105 301</u>
	<u>246 802</u>	<u>449 329</u>

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Encaissement des aides financières à recevoir	336 104	321 420
Acquisition d'immobilisations corporelles	(116 440)	(11 161)
Produit de la cession d'une immobilisation corporelle	8 500	-
	<u>228 164</u>	<u>310 259</u>

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Remboursement de la dette à long terme	(407 234)	(361 709)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	11 161
	<u>(407 234)</u>	<u>(350 548)</u>

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE

	67 732	409 040
ENCAISSE, début de l'exercice	<u>519 334</u>	<u>110 294</u>
ENCAISSE, fin de l'exercice	<u>587 066 \$</u>	<u>519 334 \$</u>

ACTIVITÉS N'ENTRAÎNANT PAS DE MOUVEMENT DE TRÉSORERIE

Somme due sur l'acquisition d'une immobilisation corporelle incluse dans les dettes de fonctionnement	17 204 \$	- \$
Acquisition d'une immobilisation corporelle en contrepartie d'un apport reporté afférent aux immobilisations corporelles	- \$	254 850 \$

La Société Grand Village inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 octobre 2022

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'Organisme administre un centre de plein air pour les personnes à mobilité réduite ou avec une déficience intellectuelle en provenance de toutes les régions du Québec.

En cas de liquidation de l'actif de l'Organisme ou de distribution de ses biens, ces derniers seront dévolus à la Fondation du Club Rotary de Québec ou à un autre organisme de bienfaisance enregistré en cas de refus ou d'impossibilité de cette fondation.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds général d'administration.

Le fonds d'immobilisations corporelles présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Le fonds de la campagne de financement présente les apports reçus qui sont assortis de restrictions précises quant à leur utilisation pour la valorisation du site et des améliorations locatives réalisées sur les bâtiments du Grand Village. Ce fonds a été fermé au cours de l'exercice 2022 suite à une décision du conseil d'administration. Le surplus a été comptabilisé dans le fonds général d'administration.

Le fonds de prévoyance permet de couvrir certains frais liés à des projets spéciaux à réaliser dans le futur. L'utilisation de ce fonds est définie par résolution du Conseil d'administration relativement à la définition établie des projets spéciaux à réaliser.

La Société Grand Village inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 octobre 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont comptabilisés au fonds général d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés au fonds approprié. Les apports non affectés sont comptabilisés au fonds général d'administration dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de la prestation de services sont comptabilisés lorsque l'Organisme s'est acquitté de ses obligations, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits d'activités de financement sont comptabilisés à titre de produits lorsque les activités ont lieu et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés au fonds d'immobilisations corporelles en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'Organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Aide gouvernementale et subventions

L'aide gouvernementale et les subventions relatives aux charges d'exploitation sont comptabilisées dans les autres éléments.

Apports de biens et services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Les apports de biens sont comptabilisés aux résultats à la juste valeur au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

La Société Grand Village inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 octobre 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la formule de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire sur les durées suivantes :

Bâtisses	15 à 30 ans
Enseigne	10 ans
Équipements	10 ans
Mise aux normes-usine de filtration d'eau	10 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Piscine	15 ans
Terrain de jeux	20 ans

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse.

3. CRÉANCES

	<u>2022</u>	2021
Comptes clients	17 001 \$	7 596 \$
Taxes à la consommation	36 892	7 254
	53 893 \$	14 850 \$

La Société Grand Village inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 octobre 2022

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

	2022	2021
Ministère de l'Éducation du Québec	66 911 \$	58 458 \$
Subvention salariale d'urgence du Canada	-	105 780
YMCA of Greater Toronto	-	4 194
	66 911 \$	168 432 \$

5. DONNS À RECEVOIR

	2022	2021
Fondation du Club Rotary	99 388 \$	-
Fondation Grand Village	64 800	80 000
Clinique de réadaptation	-	25 000
	164 188 \$	105 000 \$

6. AIDES FINANCIÈRES À RECEVOIR

	2022	2021
Aides financières à recevoir du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation servant à couvrir le paiement des emprunts garantis par ces mêmes aides financières, encaissables aux conditions suivantes :		
Aide financière à recevoir, encaissable par versements annuels de 22 050 \$ incluant les intérêts au taux de 4,22 %, échéant en avril 2023	21 158 \$	41 458 \$
Aide financière à recevoir, encaissable par versements annuels de 108 700 \$ incluant les intérêts au taux de 4,88 %, échéant en juillet 2023	103 641	202 461
Aide financière à recevoir, encaissable par versements annuels de 90 741 \$ incluant les intérêts au taux de 5,1 %, échéant en janvier 2024	168 487	246 649
À reporter	293 286 \$	490 568 \$

La Société Grand Village inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 octobre 2022

6. AIDES FINANCIÈRES À RECEVOIR (suite)

	2022	2021
Reporté	293 286 \$	490 568 \$
Aide financière à recevoir, encaissable par versements annuels de 72 766 \$ incluant les intérêts au taux de 4,01 %, échéant en février 2027	323 850	381 325
Aide financière reçue au cours de l'exercice	-	81 347
	617 136	953 240
Portion échéant au cours du prochain exercice	266 727	336 104
	350 409 \$	617 136 \$

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bâtisses	4 385 191 \$	1 625 210 \$	2 759 981 \$	2 774 089 \$
Enseigne	18 259	17 688	571	1 494
Équipement informatique	15 883	15 883	-	-
Équipements	363 134	291 096	72 038	104 186
Mise aux normes-usine de filtration d'eau	686 089	562 593	123 496	171 354
Mobilier de bureau	32 251	32 229	22	74
Piscine	142 865	118 228	24 637	34 162
Terrain de jeux	401 937	138 887	263 050	266 293
	6 045 609 \$	2 801 814 \$	3 243 795 \$	3 351 652 \$

Des améliorations locatives ayant une valeur nette comptable de 95 271 \$ n'ont pas été amorties parce que les travaux sont en cours.

8. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Organisme dispose d'une marge de crédit Visa Affaires Desjardins, d'un montant autorisé de 30 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 8,45 % et renouvelable annuellement.

La Société Grand Village inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 octobre 2022

9. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2022	2021
Comptes fournisseurs	11 544 \$	4 380 \$
Frais courus	18 867	6 358
Salaires et vacances courus, retenues à la source et contributions	86 139	69 260
Intérêts courus	18 343	25 785
	134 893 \$	105 783 \$

10. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Emprunt, garanti par les bâtiments situés au 2434, route Marie-Victorin à Lévis, remboursable jusqu'en mars 2027 par versements mensuels de 3 730 \$ incluant capital et intérêts au taux de 6,1 %, renouvelable en octobre 2026	173 246 \$	206 510 \$
Emprunts, garantis par l'universalité des créances, par les aides financières à recevoir du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et par les bâtiments situés au 2434, route Marie-Victorin à Lévis, remboursables aux conditions ci-dessous mentionnées :		
Emprunt, remboursable par versements annuels de 22 050 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,22 %, échéant en avril 2023	20 712	41 032
Emprunt, remboursable par versements annuels de 108 700 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,88 %, échéant en juillet 2023	101 607	200 528
Emprunt, remboursable par versements annuels de 90 741 \$ incluant capital et intérêts au taux de 5,1 %, échéant en janvier 2024	167 905	246 103
Emprunt, remboursable par versements annuels de 72 766 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,01 %, échéant en février 2027	323 826	381 313
À reporter	787 296 \$	1 075 486 \$

La Société Grand Village inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 octobre 2022

10. DETTE À LONG TERME (suite)

	2022	2021
Reporté	787 296 \$	1 075 486 \$
Emprunt, garanti par de l'équipement d'une valeur nette comptable de 25 237 \$, remboursable par versements mensuels de 831 \$ incluant capital et intérêts au taux de 6,99 %, échéant en juillet 2026	7 267	16 378
Emprunts remboursés au cours de l'exercice	-	109 933
	794 563	1 201 797
Portion échéant au cours du prochain exercice	306 761	406 701
	487 802 \$	795 096 \$

Les remboursements en capital estimatifs de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2023 -	306 761 \$
2024 -	185 497 \$
2025 -	104 483 \$
2026 -	109 536 \$
2027 -	88 286 \$

11. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2022	2021
SOLDE , début de l'exercice	2 499 459 \$	2 414 959 \$
Montants reçus au cours de l'exercice	-	266 011
Montants amortis dans les résultats	(161 216)	(181 511)
SOLDE , fin de l'exercice	2 338 243 \$	2 499 459 \$

La Société Grand Village inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 octobre 2022

12. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a affecté un montant de 150 000 \$ au fonds de prévoyance à des fins de projets spéciaux. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grévés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

13. ÉVENTUALITÉ

Subvention salariale d'urgence du Canada

Au cours des exercices 2020 et 2021, l'Organisme a comptabilisé un montant totalisant 390 680 \$ à titre de produits de subventions dans le cadre du programme Subvention salariale d'urgence du Canada. Cette subvention salariale se rapporte à des demandes qui n'ont pas encore fait l'objet d'examen par les autorités gouvernementales.

14. ENGAGEMENTS

Contrat

L'Organisme s'est engagé par contrat jusqu'en novembre 2025 pour son approvisionnement en eau. Le solde de l'engagement suivant ce contrat s'établit à 20 000 \$. Les paiements annuels exigibles au cours des quatre prochains exercices sont de 5 000 \$.

Travaux

L'Organisme a entrepris des travaux de transformation de ses dortoirs en chambrettes. Des travaux d'une valeur de 54 068 \$ ont été facturés en novembre 2022, dont un montant de 17 204 \$ a été comptabilisé en frais courus dans l'exercice terminé le 31 octobre 2022. Les travaux ont débuté en octobre 2022 pour une durée d'environ 2 mois.

Bail

Les versements relatifs à un bail emphytéotique pour la location du terrain sur lequel les bâtiments du Grand Village ont été érigés, échéant en septembre 2026, sont de 1 \$ par année.

15. CAPITAL SOCIAL

En janvier 2015, l'Organisme a amendé son Règlement général afin que tout membre en règle du Club Rotary de Québec soit automatiquement membre de l'Organisme. De plus, tout parent d'un bénéficiaire ou toute autre personne intéressée à devenir membre de l'Organisme peut en faire la demande auprès du conseil d'administration de l'Organisme.

Les membres actifs ont le droit de recevoir les avis de convocation aux assemblées des membres, d'assister à ces assemblées et d'y voter. Ils sont éligibles comme administrateurs de l'Organisme. L'adhésion est valide pour une durée de deux ans et elle est renouvelable. Tout membre peut se retirer en tout temps. De plus, le conseil d'administration peut, par résolution, suspendre ou radier tout membre de l'Organisme.

La Société Grand Village inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 octobre 2022

15. CAPITAL SOCIAL (suite)

Selon les informations fournies par la direction, il y avait 55 membres au 31 octobre 2022 (2021 - 58 membres).

16. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principales opérations conclues avec des parties liées sont les suivantes :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Fondation du Club Rotary de Québec		
Produits		
Produits divers		
Don	80 000 \$	80 000 \$
Charges		
Frais d'occupation		
Loyer	1 \$	1 \$
Club Rotary de Québec		
Produits		
Produits divers		
Télébingo Rotary	97 948 \$	77 868 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances et des dons à recevoir.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement et à sa dette à long terme.

18. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

La Société Grand Village inc.

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 octobre

2022

2021

A - SUBVENTIONS

	Fonds général d'adminis- tration	Fonds d'immobi- lisations corporelles	Total	Total
Ministère de l'Éducation du Québec	268 638 \$	- \$	268 638 \$	127 205 \$
Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS)	162 275	-	162 275	135 367
Gouvernement du Canada - Programme Emplois d'été Canada	45 570	-	45 570	41 175
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	2 315	-	2 315	871
Subventions diverses	58 643	-	58 643	54 903
YMCA of Greater Toronto	-	-	-	4 195
	537 441 \$	- \$	537 441 \$	363 716 \$

B - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

	Fonds général d'adminis- tration	Fonds d'immobi- lisations corporelles	Total	Total
Soirée des Personnalités	45 756 \$	- \$	45 756 \$	- \$

C - PRODUITS DIVERS

	Fonds général d'adminis- tration	Fonds d'immobi- lisations corporelles	Total	Total
Contributions des bénéficiaires	204 528 \$	- \$	204 528 \$	207 004 \$
Banquets, hébergements et location	27 478	-	27 478	-
Produits d'intérêts	-	35 461	35 461	50 479
Don - Fondation du Club Rotary de Québec	80 000	-	80 000	80 000
Autres dons	38 379	-	38 379	46 718
Apport Ville de Lévis - Assurances	76 029	-	76 029	60 000
Télébingo Rotary	115 724	-	115 724	104 860
Autres	10 561	-	10 561	2 187
	552 699 \$	35 461 \$	588 160 \$	551 248 \$

La Société Grand Village inc.

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 octobre

2022

2021

D - FRAIS D'EXPLOITATION

	Fonds général d'adminis- tration	Fonds d'immobi- lisations corporelles	Total	Total
Salaires et charges sociales	548 836 \$	- \$	548 836 \$	479 750 \$
Sous-traitance	2 628	-	2 628	609
Activités et loisirs	12 203	-	12 203	6 685
Cotisations	4 488	-	4 488	2 272
Eau	42 167	-	42 167	37 447
Fournitures de cuisine et d'entretien	448	-	448	287
Fournitures médicales et literie	2 225	-	2 225	2 219
Nourriture	23 405	-	23 405	13 363
Publicité, promotion et représentation	9 249	-	9 249	1 478
	645 649 \$	- \$	645 649 \$	544 110 \$

E - FRAIS D'OCCUPATION

	Fonds général d'adminis- tration	Fonds d'immobi- lisations corporelles	Total	Total
Assurances	76 029 \$	- \$	76 029 \$	60 000 \$
Énergie	74 033	-	74 033	59 923
Entretien et réparations	42 268	-	42 268	36 357
Loyer	1	-	1	1
Amortissement des immobilisations corporelles	-	236 501	236 501	277 768
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	(161 216)	(161 216)	(181 511)
	192 331 \$	75 285 \$	267 616 \$	252 538 \$

La Société Grand Village inc.

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 octobre

2022

2021

F - FRAIS D'ADMINISTRATION

	Fonds général d'adminis- tration	Fonds d'immobi- lisations corporelles	Total	Total
Formation	1 170 \$	- \$	1 170 \$	640 \$
Frais de bureau	19 145	-	19 145	19 934
Frais de déplacement	1 786	-	1 786	645
Frais du conseil d'administration	907	-	907	286
Location de matériel et animation de banquets	1 597	-	1 597	-
Services professionnels	18 899	-	18 899	28 365
Taxes et permis	1 069	-	1 069	1 911
Télécommunications	3 655	-	3 655	3 705
	48 228 \$	- \$	48 228 \$	55 486 \$

G - FRAIS FINANCIERS

	Fonds général d'adminis- tration	Fonds d'immobi- lisations corporelles	Total	Total
Frais bancaires	4 806 \$	- \$	4 806 \$	6 677 \$
Intérêts sur la dette à long terme	46 717	-	46 717	62 925
	51 523 \$	- \$	51 523 \$	69 602 \$